



Panneau isolant en PU pour application en façade

Fiche Technique Produit

2023-12

Knauf Thane Façade

Panneau isolant en PU pour application en façade

Description du produit

Knauf Thane Façade est un panneau isolant conforme à la norme NF EN 13165 composé d'une âme en mousse rigide de polyuréthane de type PIR et de deux parements en aluminium gaufré de 50µm d'épaisseur chacun.

Documents de référence

- Norme NF EN 13165:2012+A2:2016
- DoP 4091_KNAUF-Thane-Façade_2023-07-10
- ACERMI 16/007/1242
- Rapport de classement D-s2, d0, RA20-0106
- Appréciation de Laboratoire (APL) du CSTB n°AL14-145 révisée le 21 avril 2022
- FDS Polyurethane-KNAUF-ISBA
- FDES KNAUF-Thane-Façade-82mm_2018-01-24
- FDES KNAUF-Thane-Façade-100mm_2018-01-24
- FDES KNAUF-Thane-Façade-140mm_2018-01-24
- Mise en Œuvre (d'épaisseur ≤ 240 mm), selon les Règles de l'art et notamment, les DTU, DTA, ATEx et Avis Techniques des procédés de bardage/maçonneries, les Cahiers du CSTB en vigueur (par ex. 3194_V3), l'IT249:2010 et l'APL du CSTB n°AL14-145 révisée avec le tableau de synthèse Knauf qui l'accompagne,
 - Application sur mur en béton ou en maçonnerie de petits éléments conforme aux DTU :
 - en isolation sous bardage ventilé,
 - soit panneau isolant sous chevrons en bois fixés dans le mur à travers le panneau Thane Façade,
 - soit panneau isolant entre montant d'ossature fixé par étrier ou patte-équerre dans le gros œuvre ;
 - en isolation sous bardage ventilé avec ossature métallique et peau extérieure classée au moins A2-s3, d0 ;
 - Application en isolation entre double mur :
 - suivant la technique du mur à double paroi sans lame d'air selon l'étanchéité de la paroi externe,
 - suivant la technique du mur à double paroi avec lame d'air ;
- Application en vêtiture ou vêtage, suivant justificatif du procédé.

Domaine d'emploi

Isolation Thermique par l'Extérieur des façades selon les procédés décrits ci-dessous. Lorsque le procédé ne relève pas du domaine traditionnel, le domaine d'emploi est défini dans l'Avis Technique du tenant de système, notamment en ce qui concerne la nature et l'état des parois support. D'une manière générale, il peut être utilisé en neuf et rénovation, dans les cas suivants.

Isolation thermique (d'ép. ≤ 240 mm) derrière un bardage ventilé sous Avis Technique ou conforme aux DTU 45.4 ou DTU 41.2, sur parois verticales en béton (selon DTU 21 ou DTU 23.1) ou en maçonnerie de petits éléments (selon DTU 20.1),

- soit avec parements extérieurs conformes à la réglementation incendie en vigueur pour :

- les bâtiments d'habitations de 1^{ère} et 2^e familles, selon l'AR86 ;
- les immeubles de bureaux (hors IGH), bâtiments industriels, sauf cas d'exclusion du PIR dans la réglementation incendie ;

- soit avec parements extérieurs de réaction au feu classé au moins A2-s3, d0 et ossature métallique pour :

- les bâtiments d'habitation de 3^e famille ;
- les ERP du 1^{er} et 2^e groupe (1^{ère} à 5^e catég.) et ERP Spéciaux ; conformément au § 5.3 de l'IT249 de 2010, à l'AR86 révisée en 2019 et l'APL⁽¹⁾ du CSTB.

Isolation thermique suivant la technique du mur à double paroi :

- sans lame d'air, selon l'étanchéité de la paroi externe, conformément au DTU 20.1 et les prescriptions du fabricant de maçonneries ;
- avec lame d'air, selon APL et justificatif du fabricant de maçonneries, ainsi que le type de bâtiment et l'épaisseur d'isolant visés.

Isolation thermique suivant la technique Vêtiture / Vêtage :

- conformément aux justificatifs des tenants de système vêtiture / vêtage, selon le type de bâtiment et l'épaisseur d'isolant visés.

(1) : APL CSTB n°AL14-145 délivrée pour Knauf, membre du SNPU

Stockage

Conservation dans l'emballage d'origine encore scellé au sec. Protéger des rayons du soleil et des chocs.

Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Conductivité thermique λ	W/(m.K)	0.022	NF EN 12667 / NF EN 12939
Réaction au feu	-	Euroclasse D-s2, d0	NF EN 13501-1
Type de bords	-	Rainurés Bouvetés 4 côtés, RB4	NF EN 13163
Classement ISOLE	40 à 100 mm	I4 S2 O3 L2 E4	Référentiel ACERMI
	de 110 à 160 mm	I3 S2 O3 L2 E4	
Tolérance d'épaisseur	-	T2	NF EN 823
Contrainte en compression à 10%	kPa	CS(10/Y)150	NF EN 826
Résistance à la vapeur d'eau	m ² .h.Pa/mg	Z 45 à 200	NF EN 12086
Stabilité dimensionnelle, dans des conditions de température et d'humidité spécifiées	-	DS(70,90)3	NF EN 1604
Absorption d'eau à court terme, par immersion partielle	-	WS(P)0.2	NF EN 1609
Code de désignation	-	PU-EN13165-T2-CS(10/Y)150-DS(70,90)3-WS(P)0.2	NF EN 13165:2012+A2:2016

Gamme de produits

Désignation	Longueur ⁽¹⁾ [mm]	Largeur ⁽¹⁾ [mm]	Épaisseur [mm]	Résistance thermique [m ² .K/W]	Réchauffement climatique ⁽³⁾ [kg CO ₂ /m ²]
KNAUF Thane Façade	1200	1000 / 600 ⁽²⁾	40	1,80	-
			50 ⁽²⁾	2,25	-
			60	2,70	-
			70	3,15	-
			82	3,70	15,1
			90	4,05	-
			100	4,50	16,0
			110 ⁽²⁾	5,00	-
			120	5,45	-
			130 ⁽²⁾	5,90	-
			140	6,35	22,9
			150 ⁽²⁾	6,80	-
			160	7,25	-

⁽¹⁾ : dimensions hors tout

dimensions utiles = 1190 x 990 / 1190 x 590⁽²⁾ mm

⁽²⁾ : sur consultation sous conditions de délai et de quantité minimale

⁽³⁾ : valeurs pour tout le cycle de vie, issues des FDES vérifiées. Nous consulter pour plus d'information.

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.